



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI



**Ecole Doctorale Pluridisciplinaire**  
**« ESPACES, CULTURES ET DEVELOPPEMENT »**

Formation doctorale : *Lettres Modernes*

Spécialité : *Grammaire et Stylistique françaises*

**MEMOIRE**  
**de**  
**Diplôme d'Etudes Approfondies**

**Sujet**

**LA PHRASE ORALE DANS LE ROMAN**  
**D'ALAIN MABANCKOU**

Etudiant

OTODJI Osée Yésunyon

Directeur de recherche

Dr Raphaël YEBOU

*Maître de Conférences (CAMES)*

*Enseignant à l'UAC.*

**Jury**

**Président :** Pr Adrien HUANNOU

**Rapporteur :** Dr Raphaël YEBOU (M C)

**Examineur :** Dr Florentine AGBOTON SAÏZONOU (M C)

**Soutenu le jeudi 04 octobre 2018**

LA PHRASE ORALE DANS LE ROMAN  
D'ALAIN MABANCKOU

# Dédicace

À Dieu ;

Aux parents ;

À Dossi, Seyna et Nyona.

## Remerciements

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance :

- à mon Directeur de recherche, le Professeur Raphaël YEBOU, pour son soutien ineffable et sa rigueur exemplaire ;
- aux Professeurs Ascension BOGNIAHO, Mahougnon KAKPO et Okri Pascal TOSSOU, pour leurs conseils ;
- à mes amis, camarades-étudiants de promotion de l'école doctorale, pour leur sincérité et la marche collective vers la science ;
- à mon père pour son soutien financier inconditionnel et son désir de me voir aller loin dans les études ;
- à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, m'ont exprimé leur soutien pendant la réalisation de cette étude.

# Sommaire

Dédicace.....	iii
Remerciements.....	iv
Sommaire.....	v
Résumé / Abstract.....	vi
Introduction.....	1
Chapitre I : Problématique du sujet et objectifs de la recherche.....	6
Chapitre II : Point de la recherche sur le problème posé.....	15
Chapitre III : La méthodologie.....	22
Chapitre IV : Plan détaillé et commenté.....	27
Conclusion.....	32
Bibliographie.....	35
Table des matières.....	44

## Résumé

Le présent mémoire a pour objectif général, dans un contexte de renouvellement de l'écriture du roman négro-africain francophone, d'étudier la syntaxe et la valeur stylistique de la phrase dans le roman de l'écrivain Alain Mabanckou. Dans la perspective de se libérer des normes préétablies pour la construction de la phrase, l'auteur a choisi des techniques d'écriture qui rendent l'écriture de ses romans particulière. Notre intérêt pour ce travail réside en cette particularité. Dans le cadre de cette étude, il ressort que l'écrivain construit des phrases qui empruntent à l'oralité au point qu'elles prennent une valeur orale. Pour atteindre l'objectif fixé, nous avons fondé notre démarche méthodologique sur trois méthodes littéraires : l'analyse linguistique, la grammaire descriptive et l'analyse stylistique.

Mots clés : phrase orale - oralité — renouvellement de l'écriture – syntaxe de la phrase.

## Abstract

The purpose of this dissertation, written in requirement of the Diploma of Advanced Studies, is to study the syntax of the sentence in the Alain Mabanckou's novel in a context of renewal of the writing of the Negro-French-speaking novel. The author, with a view to freeing himself from pre-established norms for the construction of sentences, has chosen writing techniques that make his works special, hence our interest. As part of this study, it appears that the writer constructs sentences that borrow extensively to orality to the point that we call them oral sentences. To achieve the set objective, we based our methodological approach on three major literary methods: linguistic analysis, descriptive grammar and stylistic analysis.

Key words: sentence - oral – oral sentence - writing - orality– renewal.

# INTRODUCTION

Quatre périodes ont marqué l'évolution du roman négro-africain d'expression française. A chacune d'elles correspond une génération d'écrivains :

- **la première période : de 1920 à 1945**

**auteurs, œuvres :** Amadou Mapaté Diagne, *Les Trois volontés de Malic* (1920) ; Bakary Diallo, *Force-Bonté* (1926) ; Félix Couchoro, *L'Esclave* (1929) ; Paul Hazoumé, *Doguicimi* (1938) ; etc.

**thèmes caractéristiques :** le conformisme, l'acceptation de la situation coloniale, l'absence de critique vis-à-vis du système colonial et, parfois, la critique des traditions africaines considérées comme barbares.

- **la deuxième période : de 1945 à 1960**

**auteurs, œuvres :** Eza Boto, *Ville cruelle* (1954) et *Le Pauvre christ de Bomba* (1956) ; Ferdinand Oyono, *Une Vie de boy* (1956) et *Le Vieux nègre et la médaille* (1956) ; Sembène Ousmane, *O Pays, mon beau peuple* (1957) et *Les Bouts de bois de Dieu* (1960) ; etc.

**thèmes caractéristiques :** critique ouverte du système colonial, peinture réaliste de la société coloniale. C'est un courant contestataire.

- **la troisième période : de 1960 à 1990**

**auteurs, œuvres :** Sembène Ousmane, *Le Mandat* (1965) ; Ahmadou Kourouma, *Les Soleils des indépendances* (1968) ; Alioum Fantouré, *Le Cercle des tropiques* (1972) ; Sembène Ousmane, *Xala* (1973) ; Henri Lopes, *Sans Tam-tam* (1977) ; Jean Pliya, *Les Tresseurs de corde* (1987) ; etc.

**thèmes caractéristiques :** la pauvreté et l'analphabétisme des masses, les méfaits des régimes révolutionnaires, le désenchantement, le tribalisme, la corruption et autres vices des régimes révolutionnaires.

- **la quatrième période : de 1990 jusqu'à nos jours**

**auteurs, œuvres :** Jean-Marie Adiaffi, *La carte d'identité* (1992) ; Amadou Hampaté Bâ, *Amkoullel, l'enfant peul* (1993) et *L'étrange destin de Wangrin ou Les roueries d'un interprète africain* (1993) ; Jérôme Carlos, *Le miroir* (1994) ; Seydou Badian, *Noces sacrées* (1997) ; Alain Mabanckou, *Bleu-blanc-rouge* (1998), *Verre cassé* (2005) et *Mémoires de porc-épic* (2006) ; Véronique Tadjo, *L'ombre d'Imana : voyages jusqu'au bout du Rwanda* (2000) ; Sami Tchak,

*Place des Fêtes* (2000) et *La fête des masques* (2004) ; Aminata Sow Fall, *La grève des battus ou les déchets humains* (2001) ; Boubacar Boris Diop, *Le temps de Tamango* (2002) ; Kangni Alem, *Cola cola jazz* (2002) ; Fatou Diome, *Le ventre de l'Atlantique* (2003) ; Florent Couao-Zotti, *Le cantique des cannibales* (2004) ; Tierno Monémbo, *Peuls* (2004) ; Kossi Efoui, *Solo d'un revenant* (2008) ; Jérôme Nouhouï, *Le piment des plus beaux jours* (2010) ; etc.

**thèmes caractéristiques** : le régime démocratique, l'immigration, le sous-développement du continent africain, le chômage, etc.

Ces écrivains, quelle que soit leur période, ont développé, dans leurs œuvres, des thèmes qui expriment des réalités sociales liées à chaque époque. En plus d'intéresser le lectorat à travers les thèmes développés dans leurs romans, chaque écrivain s'applique à respecter les règles de la langue française. Quelle n'était pas leur volonté d'écrire comme les écrivains français de renommée ? A cette question, Albert Gandonou répond :

*« ce qui paraît dominant dans l'écriture du roman ouest-africain de langue française, c'est le respect des normes héritées des grands romanciers du XIX<sup>e</sup> siècle. [...] D'une manière générale, ils ont le souci du français correct, du registre soutenu attesté par l'Académie française »<sup>1</sup>.*

*Les Soleils des indépendances*<sup>2</sup> d'Ahmadou Kourouma est considéré comme le point de départ de nouvelles formes d'écriture du genre romanesque. Ce point de départ est désormais perçu comme une évolution du roman négro-africain francophone en ce qui concerne « l'art d'écrire », vu que ces nouvelles formes d'écriture romanesque défient celles traditionnelles, voire rompent avec elles. Sèwanou Dabla, évoquant ces nouvelles formes d'écriture dans son ouvrage intitulé *Les Nouvelles écritures africaines : romanciers de la seconde génération*<sup>3</sup>, montre que

*« le genre romanesque négro-africain de langue française s'impose en ce sens qu'il se soustrait peu à peu des normes régissant sa création et caractérisant les anciens écrivains. Désormais, le roman*

---

<sup>1</sup> Albert GANDONOU, *Le roman ouest africain de langue française : étude de langue et de style*, Paris, Karthala, 2002, 357 p.

<sup>2</sup> Ahmadou KOUROUMA, *Les Soleils des indépendances*. Paris, Seuil, 1970, 216 p.

<sup>3</sup> Jean-Jacques Sèwanou DABLA, *Les nouvelles écritures africaines : romanciers de la seconde génération*. Paris, L'Harmattan, 1986, 256 p.

*se constitue autour d'un impératif de renouvellement d'ordre esthétique, diversement mis en pratique par des auteurs ».*<sup>4</sup>

On retient de Sèwanou Dabla que les écrivains négro-africains francophones pratiquent librement la langue française. Ainsi, sur le plan de la création, cette liberté confère au genre une esthétique négro-africaine authentique qui caractérise leur écriture. Le roman négro-africain de langue française se démarque.

Plus loin, dans le rang des nouveaux romanciers de la quatrième période, ces choix d'écriture marquent leurs romans. Les écrivains de cette génération accordent une attention à l'écriture romanesque. Pour s'identifier, ils prennent des libertés et travaillent l'écriture de leurs romans manifestant ainsi la volonté d'attirer plus l'attention du lecteur sur le style que l'intrigue. De l'analyse de Charles Bonn sur l'écriture romanesque, il se dégage que *« la vraie révolution pour un écrivain est celle du langage. Aussi(...) la vraie question pour un écrivain est-elle celle de la nouveauté et de la qualité de son écriture ».*<sup>5</sup>

Les écrivains de la quatrième période, portés par l'intention d'exprimer les réalités de la société de leur époque, à travers des thèmes tels que l'immigration, éprouvent le désir de s'imposer au sein de cette même génération. C'est dans ce contexte de renouvellement de l'écriture romanesque, au sein de cette génération d'écrivains, qu'Alain Mabanckou s'illustre et se révèle par son choix scriptural. En effet,

*« son écriture procède d'une réappropriation linguistique qui dénote le rapport qu'il entretient avec la langue d'écriture. Il crée ainsi sa propre " interlangue " <sup>6</sup> en faisant de la langue française une expression individuelle ouverte à toutes manipulations dans les limites de la lisibilité ».*<sup>7</sup>

---

<sup>4</sup>Selom Komlan GBANOU, « La traversée des signes : roman africain et renouvellement du discours » in *Traversées de l'écriture dans le roman francophone*, Volume 37, numéro 1, 2006, pp. 39-66

<sup>5</sup>Charles BONN, *Anthologie de la littérature algérienne (1950-1987)*, Paris, Librairie Générale Française, 1990, p. 5.

<sup>6</sup>Ce concept d'« interlangue » est ainsi défini par Dominique Maingueneau comme une interaction de langues et d'usages. Dominique MAINGUENEAU, *Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*. Paris, Armand Colin, 2004, 272 p.

<sup>7</sup>Fulgence MANIRAMBONA, « Esthétique interlinguistique dans l'écriture romanesque d'Alain Mabanckou » in *Synergies* (Afrique des Grands Lacs, n°4), Ecole Normale Supérieure Burundi, 2015, p. 77-87.

Dans cette subversion, l'originalité et l'esthétique de son œuvre littéraire se remarquent par le recours au niveau de langue familier. Les romans *Verre Cassé* et *Mémoires de porc-épic* sont des textes qui présentent une construction de phrases relevant du discours oral. Cette construction phrastique est caractéristique de l'écriture d'Alain Mabanckou. Devant cet aspect de la phrase, nous nous sommes interrogé sur la syntaxe de la phrase orale d'une part, et sur son fonctionnement dans le roman d'Alain Mabanckou d'autre part. C'est à dessein que nous avons choisi de mener notre réflexion sur le sujet intitulé : « **La phrase orale dans le roman d'Alain Mabanckou** ».

Le travail est présenté en quatre chapitres. Dans le premier, nous précisons la problématique, les objectifs, les hypothèses de l'étude. Dans le deuxième, nous clarifions des notions inhérentes au sujet et faisons le point des recherches sur le sujet en étude. Au troisième chapitre, nous présentons la démarche méthodologique adoptée pour le travail. Enfin, au quatrième, nous donnons les grandes lignes du plan provisoire détaillé de la thèse.

## CHAPITRE I

### Problématique du sujet et objectifs de la recherche

Nous avons défini la problématique, énoncé les objectifs et hypothèses à atteindre.

## 1.1. Problématique

L'oralité est née avec l'humanité. Par conséquent, la langue est parlée avant d'être écrite. Avec le système d'écriture, la langue obéit à des règles à l'écrit ; mais elle conserve sa liberté à l'oral. On distingue alors la phrase écrite de la phrase orale.

Avec le roman, une œuvre écrite, un texte construit, les phrases obéissent à des règles établies. L'écrivain, dans ces conditions, a le devoir de les apprécier et de les respecter, vu qu'il entretient un rapport étroit avec la phrase, à travers son travail d'écriture. Mais, de plus en plus, la lecture de certains romans négro-africains francophones fait constater que ces auteurs ne respectent plus ces règles, par soucis de liberté. Cela fait apparaître des observations liées à la construction de la phrase orale. En effet, il se trouve que ces phrases telles que construites dans ces romans se libèrent des principes classiques dictés par l'écriture pour finalement s'investir des marques de l'oralité, richesses que l'auteur veut exploiter. Nous sommes dans une perspective de renouvellement de l'écriture. La phrase, alors encrée dans le domaine de l'écrit, perd ainsi ce caractère d'écrit pour s'approprier une valeur orale, grâce aux marques d'oralité relevées.

Si un texte est ponctué et marque les principes de construction d'une phrase écrite, il se pose deux problèmes de normalisation de la phrase orale : sa définition et sa caractérisation.

Noalig Tanguy explique que

*« l'oral est depuis plusieurs années maintenant un domaine d'étude prisé et convoité et est en même temps un terrain de jeu difficile avec des structures particulières échappant aux analyses traditionnelles »<sup>8</sup>.*

Ces structures particulières<sup>9</sup> dont parle Noalig Tanguy sont portées par l'influence des langues nationales sur la langue d'écriture des écrivains négro-africains francophones. En d'autres termes, elles caractérisent leur utilisation de la langue française.

---

<sup>8</sup> Noalig TANGUY, *Les segments averbaux, unités syntaxiques de l'oral*, Thèse de doctorat en Sciences du langage, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, 2009, 332 p.

Si à l'oral, une phrase est habituellement identifiée par l'intonation grâce à la chute du ton de la voix qui indique la fin de celle-ci, à l'écrit, sa limite habituelle est un signe de ponctuation : le point, le point d'exclamation, le point d'interrogation, les points de suspension. La première lettre de la phrase est aussi obligatoirement une majuscule.

Cependant, il peut arriver que ce cadre formel de la phrase écrite rompe avec les règles de la syntaxe ou que l'organisation syntaxique de la phrase écrite se modifie au cours de sa construction et s'identifie à un discours oral. Ce constat amène Edmond Biloa à affirmer que

*« les écritures littéraires africaines d'expression française se caractérisent par un certain nombre de spécificités qui sont la marque de l'appropriation de la langue française par les auteurs négro-africains : introduction des mots, des expressions, d'une syntaxe et d'un rythme nouveaux ; influence de l'oralité ; interférences des langues africaines ; surcharge de la culture noire ; réaménagement des stratégies discursives ; mélange des niveaux de langues ; éclatement, explosion, déconstruction et réinvention de la langue française. »<sup>10</sup>*

Cette construction, si elle peut être involontaire, peut aussi être la marque d'une intention stylistique comme chez Alain Mabanckou, auteur sur lequel porte notre sujet de recherche intitulé « **La phrase orale dans le roman d'Alain Mabanckou** ». Devant une telle construction de la phrase qui peut la rendre moins saisissable voire moins définissable, l'on s'interroge. Qu'est-ce qui fait la spécificité du texte d'Alain Mabanckou ? Que met en valeur son rapport à la phrase française ? Comment la construction phrastique chez Alain Mabanckou participe-t-elle du renouvellement de l'écriture du roman ?

Ce sont ces questions qui ont alimenté les réflexions au cours de cette étude. Avant d'aborder les objectifs et les hypothèses de cette étude, nous allons rappeler les raisons du choix de l'auteur et du corpus.

---

<sup>9</sup> Les constructions qui portent les marques de l'oralité

<sup>10</sup> Edmond BILOA, « Appropriation, déconstruction du français et insécurité linguistique dans la littérature africaine d'expression française. » In *Synergies* (Afrique Centrale et de l'Ouest, n°2) – 2007, pp. 109-126.

## 1.2. Raisons du choix de l'auteur et des œuvres du corpus

Notre travail s'intéresse à la phrase <sup>11</sup> "orale" dans le roman d'Alain Mabanckou. Il s'inscrit ainsi dans le champ d'étude de la phrase en grammaire et stylistique françaises. La phrase chez Alain Mabanckou ne peut être cernée sans considérer la pratique de la ponctuation chez l'écrivain, aussi bien dans *Verre Cassé* et *Mémoires de porc-épic*<sup>12</sup> que dans les autres romans où il pratique la ponctuation classique.

Cette étude qui porte sur Alain Mabanckou s'inscrit aussi dans le champ de la littérature négro-africaine francophone contemporaine. Le choix d'Alain Mabanckou repose sur la problématique du renouvellement de l'écriture romanesque à laquelle se prêtent d'ailleurs ses romans : *Bleu-Blanc-Rouge*<sup>13</sup>, *Et Dieu seul sait comment je dors*<sup>14</sup>, *Verre Cassé*<sup>15</sup>, *Mémoires de porc-épic*<sup>16</sup>, *Les Petits-fils nègres de Vercingétorix*<sup>17</sup>, *African Psycho*<sup>18</sup>, *Black Bazar*<sup>19</sup>, *Demain j'aurai vingt ans*<sup>20</sup>, *Tais-toi et meurs*<sup>21</sup>, *Lumières de Pointe-Noire*<sup>22</sup>, *Petit piment*<sup>23</sup>, et *Les cigognes sont immortelles*<sup>24</sup>. Notre corpus prend en compte quatre de ses romans à savoir *Bleu-Blanc-Rouge* (1998), *Verre Cassé* (2005), *Mémoires de porc-épic* (2006), et *Black Bazar*, (2010). En effet, le choix de ce corpus se justifie par notre désir de montrer l'évolution de l'écriture du roman en Afrique noire francophone, en général, chez cet écrivain en particulier.

L'écrivain négro-africain francophone cherche, de plus en plus, à se défaire des modèles classiques d'écriture romanesque. Alain Mabanckou, pour sa part, bouleverse

---

<sup>11</sup> Le travail s'intéresse à la phrase telle qu'elle est construite dans les romans du corpus.

<sup>12</sup> Ces deux romans ont une ponctuation spécifique.

<sup>13</sup> *Bleu-Blanc-Rouge*, Paris, Présence Africaine, 1998, 224 p.

<sup>14</sup> *Et Dieu seul sait comment je dors*, Paris, Présence Africaine, 2001, 246p.

<sup>15</sup> *Verre Cassé*, Paris, Seuil, 2005, 255 p.

<sup>16</sup> *Mémoires de porc-épic*, Paris, Seuil, 2006, 228 p.

<sup>17</sup> *Les Petits-fils nègres de Vercingétorix*, Paris, Le Serpent à Plumes, 2006, 248 p.

<sup>18</sup> *African Psycho*, Paris, Le Serpent à Plumes, 2006, 219 p.

<sup>19</sup> *Black Bazar*, Paris, Seuil, 2010, 264p.

<sup>20</sup> *Demain j'aurai vingt ans*, Paris, Gallimard, 2012, 416 p.

<sup>21</sup> *Tais-toi et meurs*, Paris, La Branche, 2012, 212 p.

<sup>22</sup> *Lumières de Pointe-Noire*, Paris, Seuil, 2013, 304 p.

<sup>23</sup> *Petit piment*, Paris, Seuil, 2015,

<sup>24</sup> *Les cigognes sont immortelles*, Paris, Seuil, 2018, 304 p.

son art romanesque à divers niveaux : la ponctuation, la construction phrastique, le registre de langue, la technique d'écriture, etc. Quand on considère les romans *Verre Cassé* et *Mémoires de porc-épic*, l'auteur choisit délibérément de n'utiliser que la virgule comme signe de ponctuation. Du coup, l'absence matérielle de point fait perdre à la phrase un aspect de sa définition traditionnelle. Donc la familiarité d'Alain Mabanckou avec la ponctuation emporte sur les exigences de la langue. Par ailleurs, dans le corpus, les phrases telles que construites révèlent les types de personnage que le romancier invente. En effet, ils appartiennent à un environnement social où la langue française est peu pratiquée. De ce fait, on note clairement le registre familier dans son texte.

Ces différents choix scripturaux sont autant d'éléments qui nous ont poussé à choisir ce corpus de quatre des romans ci-dessus cités. Cependant, nous les classons en deux types :

- les romans à ponctuation traditionnelle : *Bleu-Blanc-Rouge* (1998) et *Black Bazar* (2010),
- les romans à ponctuation spécifique : *Verre Cassé* (2005) et *Mémoires de porc-épic* (2006).

Deux raisons principales fondent cette catégorisation. En premier lieu, nous voudrions montrer, au-delà de la ponctuation, que la construction et la pratique de la phrase orale chez Alain Mabanckou sont liées au choix de ces personnages. En second lieu, nous voudrions montrer que cette construction et cette pratique entrent désormais dans une habitude scripturale.

### **1.3. Objectifs et hypothèses**

Ici, Nous avons énoncé les objectifs (général et spécifiques) que vise cette étude ainsi que les hypothèses (générale et spécifiques) sur lesquelles elle repose.

#### **1.3.1. Objectifs**

La présente recherche, dont l'objectif général est d'étudier la syntaxe de la phrase orale dans le roman d'Alain Mabanckou, se décline en trois objectifs spécifiques :

- identifier les éléments conférant aux oeuvres d'Alain Mabanckou leur caractère oral ;
- caractériser la phrase orale chez Alain Mabanckou ;
- montrer la valeur stylistique de la phrase d'Alain Mabanckou.

### **1.3.2. Hypothèses**

Pour mener ce travail de recherche, nous partons de plusieurs hypothèses : une générale et trois spécifiques. L'hypothèse générale postule que, dans son roman, Alain Mabanckou construit la phrase orale. Quant aux trois spécifiques, nous pensons que :

- les romans du corpus sont marqués par l'occurrence d'un certain nombre d'éléments relevant de l'oral ;
- la phrase, dans le roman d'Alain Mabanckou, bien qu'écrite, présente les caractéristiques spécifiques de l'oralité ;
- la construction phrastique chez ce romancier participe de l'originalité de son œuvre littéraire et du renouvellement de l'écriture du roman.

Dans ce chapitre, nous avons circonscrit notre sujet de recherche. Le chapitre suivant fait le point des travaux d'auteurs orientés vers notre sujet.

## CHAPITRE II

Point de la recherche sur le problème posé

Dans le cadre du renouvellement de l'écriture romanesque en Afrique, plusieurs études ont été réalisées. Après une recherche documentaire, nous avons fait une synthèse des lectures des ouvrages trouvés, la plupart étant des articles publiés. Mais avant, nous clarifions quelques notions.

## 2.1. Clarification conceptuelle

Les deux concepts de « phrase » et d'« oral » sont examinés en recourant à des auteurs qui les ont employés et en ont étudié des aspects.

### 2.1.1. Autour de la notion de la phrase

La phrase, telle qu'enseignée au primaire et au collège, est la succession de mots organisés de sorte à produire du sens. Elle débute par une lettre majuscule et se termine par un point. Cette définition est abordée sous deux dimensions : l'oral et l'écrit. A l'oral, une phrase est dite au moyen de la parole, habituellement identifiée par l'intonation qui traduit les signes de ponctuation. C'est la chute du ton de la voix qui indique la fin d'une phrase à l'oral. A l'écrit, elle est une succession de mots organisés de sorte à donner du sens. Ses limites « habituelles » sont la majuscule au début de la phrase écrite, et l'un des signes de ponctuation : (.), (?), (!), (...) à sa fin.

Ces définitions ci-dessus semblent insuffisantes car elles ne soulignent pas l'aspect syntaxique de la phrase, c'est-à-dire l'organisation et la relation internes des mots.

La phrase est une notion « revisitée » par les chercheurs. Les définitions varient d'un auteur à un autre mais elles se complètent.

Maurice Grevisse et André Goosse<sup>25</sup> définissent la phrase comme « *l'unité de communication linguistique : c'est la suite de son minimum par laquelle un locuteur adresse un message à un auditeur* ». Cette définition, plus ou moins claire, ne facilite pas la compréhension de la notion de phrase. Elle ne nous amène qu'à en percevoir un aspect oral.

Rejetant la définition de la phrase par ses limites, insistant sur la contradiction selon laquelle la phrase est autonome et complète d'un côté, puis dépendante d'autres

---

<sup>25</sup> Maurice GREVISSE et André GOOSSE, *Nouvelle grammaire française*, Paris-Gembloux, 1980, 351 p.

phrases de l'autre, Pierre Le Goffic définit la phrase, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, comme « *une proposition étendue le cas échéant à tout ce qu'elle englobe (par enchâssement) ou s'annexe (par ajout)* ». Il va plus loin en précisant qu'elle

*« est un faisceau de dépendances hiérarchisées, une structure syntaxique complète et autonome, autour d'un centre de dépendance unique lié à un acte ; elle est donc inséparablement une réalité à la fois syntaxique (prédicative) et énonciative »*<sup>26</sup>.

En termes clairs, la phrase est d'une part un ensemble autonome réunissant des unités syntaxiques organisées autour d'un prédicat selon différents réseaux de relations plus ou moins complexes appelés coordination<sup>27</sup>, juxtaposition<sup>28</sup> ou subordination<sup>29</sup> et elle procède d'un acte d'énonciation<sup>30</sup>, d'autre part.

Roberte Tomassone, quant à elle, montre l'insuffisance des définitions formelle et sémantique de la phrase. Elle explique que

*« la phrase, pour qu'elle soit interprétable, doit non seulement être constituée de mots appartenant à la langue, mais que les relations entre les groupes respectent certaines règles de compatibilités sémantiques »*<sup>31</sup>

Pour elle, la phrase « *ne saurait être constituée d'une suite de mots puisque le mot n'est pas une suite perceptible à l'oral* ».

En considérant les différences entre l'oral et l'écrit, ne devons-nous pas distinguer la phrase orale de la phrase écrite ? Avant de pouvoir arriver à cette distinction, nous proposons de clarifier aussi le concept d'oral.

### **2.1.2. Autour de la notion de l'oral**

Selon *Le dictionnaire universel*<sup>32</sup>, l'oral en tant que nom, est « *ce qui est transmis par la bouche, la voix* ». Comme adjectif qualificatif, il se rapporte à tout ce

---

<sup>26</sup> Pierre LE GOFFIC, « La phrase revisitée » in *Revue Le Français aujourd'hui* n° 148, Paris, Armand Colin, 2005, pp. 55-64.

<sup>27</sup> La coordination permettant de relier deux ou plusieurs propositions indépendantes au moyen de conjonctions de coordination, dans une même phrase.

<sup>28</sup> La juxtaposition est le fait de poser l'une à côté de l'autre des propositions indépendantes grâce à la virgule, le point-virgule, les deux points.

<sup>29</sup> La subordination permet d'établir entre les propositions une relation de dépendance.

<sup>30</sup> Elle est un acte qui permet de produire un discours réalisant un acte de parole.

<sup>31</sup> Roberte TOMASSONE, *Pour enseigner la grammaire*, Paris, Delagrave, 2002, 318 p.

<sup>32</sup> *Le dictionnaire universel* 4<sup>e</sup> édition, Paris, Edicef, 2002, 1508 p.

qui est fait au moyen de la bouche ou au moyen de la voix. En d'autres termes, l'oral, c'est l'expression au moyen de la parole.

Les recherches orientées vers le fonctionnement de l'oral mettent l'accent principalement sur :

- les éléments et caractéristiques de la communication orale ;
- les conditions physiques et psychologiques de la communication orale. On s'intéresse au rôle et au statut de l'émetteur et du récepteur, termes fréquemment usités pour désigner les sujets/acteurs des échanges langagiers ; le canal de communication est également considéré ;
- les types de communication orale : le dialogue, l'interview, l'entretien, les réunions, l'exposé et le discours.

Mais de plus en plus, plusieurs auteurs écrivent sur le modèle de l'oral (pratique de la phrase orale).

Martin Riegel et ses co-auteurs<sup>33</sup> distinguent l'oral de l'écrit en ces termes :

*« le message oral présente une réalisation sonore produite par la parole qui met en jeu le sens auditif, alors que le message écrit présente une réalisation graphique sur un support spécifique, la feuille par exemple, qui met en jeu la vue »*

Dans leur analyse du discours oral, ils montrent que « *la tradition grammaticale prend implicitement pour objet la langue écrite et, de ce fait, néglige ou ignore la langue orale* ». Pour eux, même si l'oral et l'écrit peuvent partager des structures communes, il faut cependant distinguer les deux syntaxes. La différence fondamentale qu'ils soulignent est l'aspect sous lequel le message se présente. Pour le message oral, c'est le son émis par la voix alors que le message écrit se présente sur un support physique.

Ces clarifications nous autorisent à dire qu'il y a deux catégories de phrase : la phrase orale et la phrase écrite ; que la première a une syntaxe différente de la seconde et qu'Alain Mabanckou construit des phrases orales. Nous retenons aussi que la phrase orale est une reconstruction des relations syntaxiques à l'intérieur de la phrase écrite pour lui donner un aspect oral. Nous nous appuyons sur ces éléments essentiels pour

---

<sup>33</sup> Martin RIEGEL, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994, 1108 p.

définir et caractériser la phrase orale, d'une façon générale, puis chez Alain Mabanckou.

## **2.2. Le point de connaissance**

Le point de connaissance qui suit prend en compte, un ouvrage critique, une thèse et huit articles.

### **2.2.1. L'ouvrage consulté**

Dans son ouvrage *Le Style oral, rythmique et mnémotechnique*, paru en 1925, Marcel Jousse relie l'oral et le corps ; le corps, la voix, la lettre. Il situe l'écriture dans le souffle corporel. Il montre que l'écriture est le reflet des gestes, des accents, bref du corps de son auteur ; tout ceci traduit le style oral. Cette analyse de Marcel Jousse intéresse notre travail parce qu'en premier lieu, elle nous permet d'interroger les personnages des romans, leurs rangs sociaux et leur rapport avec la langue française. En second lieu, elle nous permet d'établir le lien entre « les nouvelles formes d'existence »<sup>34</sup> des auteurs immigrés et leurs écritures.

### **2.2.2. La thèse consultée**

Dans sa thèse *Les segments averbaux, unités syntaxiques de l'oral*<sup>35</sup>, dirigée par Pierre Le Goffic, Noalig Tanguy montre que les segments averbaux, dans le discours, sont difficiles à appréhender, surtout dans le domaine de l'oral. Le niveau de complexité de l'oral provient de tout un ensemble de segments sans verbe, difficiles à traiter en termes de fonctions grammaticales. À travers cette étude, il cherche à analyser ces segments averbaux en termes de phrase, les décrire et les observer comme unités syntaxiques à l'oral. Ce travail scientifique du chercheur nous intéresse. Sur cette base, nous voyons si les constructions phrastiques chez Alain Mabanckou suivent ce schéma.

---

<sup>34</sup> L. NGETCHAM de l'Université de DSCHANG, *Quête et expressions de l'hybridité dans Voici le dernier jour du monde de Gaston Paul Effa et Verre Cassé d'Alain Mabanckou*, Paris, L'Harmattan, 2011, 25 p.

<sup>35</sup> Noalig TANGUY, *Les segments averbaux, unités syntaxiques de l'oral*, Thèse de doctorat en Sciences du langage, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, 2009, 332p.

### 2.2.3. Les articles consultés

Dans leur article « Comparaisons entre les langages oral et écrit »<sup>36</sup> publié dans la revue *L'année psychologique*<sup>37</sup>, Paul Fraisse et Madeleine Breyton tentent de montrer les différences entre langage oral et langage écrit. Leur analyse se fonde sur trois niveaux : (i) l'âge, (ii) le mode d'expression et (iii) la situation de l'expression. Cette étude, comme celle de Marcel Jousse, nous aide à établir un rapprochement entre le caractère oral des textes du corpus, la coexistence du français et de la langue maternelle de l'auteur puis à caractériser les phrases orales chez Alain Mabanckou.

L'article « Oralité dans les pratiques scripturales contemporaines : une fausse idée de la ponctuation »<sup>38</sup> propose une étude sur le rôle de la ponctuation dans la structuration des textes et son influence sur les pratiques scripturales contemporaines. En effet, cette pratique scripturale donne un grand nombre de phrases qui n'en sont pas au sens linguistique du terme. Cette étude apporte un plus à la nôtre en ce sens que la pratique de la ponctuation dans les romans choisis est évocatrice de l'oralité.

En 2006, dans le premier numéro du trente-septième volume de la *Revue de l'Université de Moncton*, Sélom Komlan Gbanou a publié un article intitulé « La traversée des signes : roman africain et renouvellement du discours »<sup>39</sup>. Il expose les différentes tendances et innovations qui s'observent dans le roman africain francophone, en analysant leurs modes d'émergence ainsi que leurs stratégies de déploiement. Il porte un regard à la fois diachronique et synchronique sur la forme et la langue des œuvres, les rapports que celles-ci entretiennent avec les lieux de production et les instances de légitimation que sont les revues et les maisons d'édition. Cet article manifeste un lien étroit avec notre sujet. Il nous a permis de préciser notre compréhension des tendances et innovations observées au cours de l'évolution du roman africain francophone.

---

<sup>36</sup> Paul FRAISSE et Madeleine, BREYTON, « Comparaisons entre les langages oral et écrit » In *L'année psychologique* 1959 vol. 59, n°1. pp. 61-71. [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/psy\\_0003-5033\\_1959\\_num\\_59\\_1\\_6596](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/psy_0003-5033_1959_num_59_1_6596) consulté le 05/02/2018

<sup>37</sup> *L'année psychologique* 1959 vol. 59, n°1

<sup>38</sup> <https://hal.archives-ouvertes.fr> consulté le 24-01-2018 (PLAS, M. 2005)

<sup>39</sup> Sélom K. GBANOU, « La traversée des signes : roman africain et renouvellement du discours. », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 37, n°1, 2006, pp. 39-66, article lu sur le site <http://www.erudit.org/revue/RUM/2006/v37/n1/016710ar.html> le 20/08/2017

Dans une publication de la revue *Ethiopiennes* en 2006, Didier Amela a proposé un article qu'il a intitulé : « Vers un renouvellement de l'écriture romanesque dans la littérature francophone d'Afrique subsaharienne : La Polka de Kossi Efoui »<sup>40</sup>. Il y révèle qu'à la suite de René Maran, Yambo Ouologuem, Ahmadou Kourouma et Sony Labou Tansi, Kossi Efoui, écrivain togolais, tente, lui aussi, de s'affranchir des normes d'écriture traditionnelles du roman. Mais la différence réside dans le fait que les innovations majeures qu'il a introduites dans son œuvre ne s'apprécient pas de la même façon que celles des auteurs ci-dessus cités. Kossi Efoui se refuse d'inséminer son texte de « négreries »<sup>41</sup> et d'interférences qui sont spécifiquement révélatrices de ses origines. Il est tout simplement un écrivain.

Ladislav Nzesse dans son article intitulé « Oralité et appropriation du français dans la littérature africaine : le cas d'*Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou Kourouma et de *La joie de vivre* de Patrice Nganang »<sup>42</sup> a analysé, selon une approche ethnostylistique, le renouvellement des techniques d'écriture du texte littéraire africain francophone moderne, en interrogeant l'oralité africaine et le phénomène de l'appropriation de la langue française, notamment dans *Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou Kourouma et *La joie de vivre* de Patrice Nganang. Il constate que, si pendant un temps, la littérature africaine francophone a été largement influencée par le modèle occidental, aujourd'hui une nouvelle génération s'efforce de s'affranchir de cette tutelle en recherchant les voies d'une esthétique nouvelle. Il y découvre aussi que le procédé de l'oralité et le phénomène de l'appropriation de la langue française constituent deux paradigmes fondamentaux à travers lesquels se mesure l'esthétique du texte littéraire africain d'expression française. Cette analyse montre que le renouvellement de l'écriture romanesque des Noirs africains de l'actuelle génération noue un lien avec celle d'Ahmadou Kourouma en ce sens que le point commun de ces écritures est la présence de l'oralité.

---

<sup>40</sup> Didier AMELA, «Vers un renouvellement de l'écriture romanesque dans la littérature francophone d'Afrique subsaharienne : La Polka de Kossi Efoui », *Ethiopiennes* n°77, 2<sup>ème</sup> semestre 2006, article lu sur <http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?article,1516>, consulté le 20/01/18

<sup>41</sup> *Ibidem*, consulté le 20/01/18

<sup>42</sup> Ladislav NZESSE, « Oralité et appropriation du français dans la littérature africaine : le cas de *Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou Kourouma et de *La joie de vivre* de Patrice Nganang. », *Synergies Algérie* n° 10, 2010, pp. 245-258, article lu sur le site <http://w3.gril.univ-tlse2.fr/analyses/A2011/NZESSE.pdf> le 20/01/2018

« Étude des particularités du français relevées dans *Verre Cassé* d'Alain Mabanckou »<sup>43</sup> est un article de Djoa Johnson Manda du Département des Langues et Sciences Humaines de l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët Boigny de Yamoussoukro. Il a été publié dans le cadre du colloque : « Regards sur la langue française au Congo »<sup>44</sup>. Cet article, à travers son objectif principal, va nous aider à relever les données linguistiques qui fondent le caractère oral des textes du corpus. Ainsi nous utiliserons la démarche qui a consisté à relever les particularités grammaticales, sémantiques, etc. qui abondent l'œuvre de l'auteur et témoignent de sa volonté de s'appropriier le français en l'adaptant à notre étude. Ces particularités relevées participent à caractériser la phrase orale chez Alain Mabanckou.

Tite Lattro, lui, a réfléchi sur « Le roman-journal ou l'intermédialité à l'épreuve de quelques romans d'Afrique noire francophone. Les cas de *Verre cassé* d'Alain Mabanckou et *Des naufragés de l'intelligence* de Jean-Marie Adiaffi »<sup>45</sup>. En se fondant sur ces deux ouvrages, l'auteur s'est intéressé aux métamorphoses du roman d'Afrique noire francophone à l'ère des médias de masse. Il a recherché dans l'écriture romanesque des traces de l'univers médiatique et interrogé les implications narratives de celui-ci, qu'elles soient structurelles, fonctionnelles et même théoriques, dans le corps textuel. Son article aborde la question de la transgénéricité. Mais les métamorphoses qui nous intéressent ici sont celles qui concernent la langue elle-même centrée sur la construction de la phrase et la possible présence des langues africaines dans la pratique de la langue française.

Fulgence Manirambona publie en 2015, dans le numéro quatre de la revue *Synergies*, l'article intitulé « Esthétique interlinguistique dans l'écriture romanesque d'Alain Mabanckou »<sup>46</sup>. Il y montre que l'écriture romanesque d'Alain Mabanckou procède d'une réappropriation linguistique qui dénote le rapport qu'il entretient avec la

---

<sup>43</sup> D. Johnson MANDA, « Étude des particularités du français relevées dans verre cassé d'Alain Mabanckou » in *Regards sur la langue française au Congo*, colloque, 2011.

<sup>44</sup> En prélude à la journée internationale de la francophonie, le 20 mars 2011, le Département de Langues et Littératures françaises de l'Université Marien N'gouabi de Brazzaville et l'Observatoire de la langue française au Congo ont organisé un colloque du 18 au 19 mars 2011.

<sup>45</sup> Tite LATTRO, « Le roman-journal ou l'intermédialité à l'épreuve de quelques romans d'Afrique noire francophone. Les cas de *Verre cassé* d'Alain Mabanckou et *Des naufragés de l'intelligence* de Jean-Marie Adiaffi. » *Revue Chameaux* n° 6, 2014, article consulté sur le site <http://revuechameaux.org/numeros/numero-6/item/le-roman-journal-ou-lintermedialite-a-lepreuve-de-quelques-romans-dafrique-noire-franco/> le 21/01/18

<sup>46</sup> Fulgence MANIRAMBONA, « Esthétique interlinguistique dans l'écriture romanesque d'Alain Mabanckou » in *Synergies* (Afrique des Grands Lacs, n°4), 2015, pp. 77-87.

langue d'écriture. Pour lui, Alain Mabanckou se crée sa propre interlangue en faisant de la langue française une expression individuelle, en opérant des choix langagiers qui se remarquent par le recours aux niveaux de langue mais aussi par la coexistence de la langue française avec les autres langues connues de l'auteur, en particulier sa langue maternelle. En effet, notre travail, en partant de cette étude, précise le niveau de langue auquel recourt l'auteur et démontre la coexistence de la langue française avec le lingala, un fait conscient ou non de l'auteur.

A propos des travaux ci-dessus cités qui entretiennent des liens plus ou moins étroits avec notre sujet, il apparaît clairement que ces auteurs ont essentiellement mis l'accent sur le renouvellement de la langue française dans le roman négro-africain francophone. Ces travaux analysent le phénomène de l'appropriation de la langue française par les romanciers négro-africains et insistent sur l'oralité qui caractérise leurs œuvres. D'autres travaux, par contre, établissent les différences entre l'oral et l'écrit.

En ce qui nous concerne, nous montrons, à la suite des travaux de ces auteurs, que les écrivains négro-africains francophones, de plus en plus, agissent sur la langue française afin de la « domestiquer » pour traduire des réalités qui sont propres à leurs cultures. Tirant ainsi profit de leur héritage culturel tant africain qu'occidental, ces écrivains, comme le soulignent Ladislav Nzessé, opèrent des glissements dans le mode d'écriture traditionnel du roman et finissent par mettre en œuvre une esthétique d'écriture tout à fait originale qui se discute entre l'écriture et l'oralité.

Les travaux de Noalig Tanguy, de Paul Fraisse et Madeleine Breyton, de D. Johnson Manda nous intéressent particulièrement. Seulement, ils ne proposent aucune définition, aucune caractéristique de la phrase orale. En s'inspirant de ces travaux, notre travail tente de définir la phrase orale et d'en préciser les caractéristiques, dans le contexte d'Alain Mabanckou. Nous montrons que la phrase ne doit plus être considérée seulement sous l'aspect écrit.

Pour mieux réussir ce travail, il importe aussi de préciser la démarche méthodologique sur laquelle il est fondé.

## CHAPITRE III

### La méthodologie

Pour conduire notre recherche, nous allons nous servir des méthodes telles que l'analyse linguistique, la grammaire descriptive et l'analyse stylistique.

### 3.1. L'analyse linguistique

La linguistique étudie les structures du langage. Elle ne considère pas le sujet de la communication, l'accent étant mis sur la fonction objective du langage. En effet, dans la conception linguistique classique, selon Ferdinand de Saussure, l'attention porte sur les structures de la langue. Ainsi, nous mettons l'accent sur la phonologie<sup>47</sup>, la syntaxe<sup>48</sup>, la morphologie<sup>49</sup> et la sémantique<sup>50</sup>. Avec cette méthode, nous montrons que les constructions phrastiques chez Alain Mabanckou sont syntaxiquement correctes. Par conséquent, on peut parler de phrase chez cet auteur. Cependant, en nous fondant sur les règles de la grammaire normative, certaines phrases chez Alain Mabanckou transgressent les normes. Et pourtant, elles sont écrites et pourvues de sens. C'est donc pour comprendre la construction et le fonctionnement de ces phrases que nous avons opté pour la méthode de la grammaire descriptive.

Rappelons que les grammaires normative et descriptive sont des branches de la linguistique contemporaine.

### 3.2. La grammaire descriptive

La démarche éprouvée dans les grammaires descriptives repose sur les études réalisées par Lucien Tesnière<sup>51</sup>, Gustave Guillaume<sup>52</sup>, Marc Wilmet<sup>53</sup> et Dan Van Raemdonck<sup>54</sup>.

La grammaire descriptive porte essentiellement sur les langues traditionnellement écrites mais aussi des langues à tradition orale. Avec cette

---

<sup>47</sup> La phonologie est la branche de la linguistique qui étudie l'organisation des sons au sein de la langue.

<sup>48</sup> La syntaxe est la branche de la linguistique qui étudie la façon dont les mots se combinent pour former des phrases, des énoncés.

<sup>49</sup> La morphologie est la branche de la linguistique qui étudie les mots dans leur forme.

<sup>50</sup> La sémantique est la branche de la linguistique qui étudie les signifiés (la signification de l'énoncé).

<sup>51</sup> Lucien TESNIÈRE, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1988, 670 p.

<sup>52</sup> Gustave GUILLAUME, *Théorie des parties du discours - 1939-1940*, Paris, Rue de l'Université, 2011, 290 p.

<sup>53</sup> Marc WILMET, *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 2003, 758 p.

<sup>54</sup> Dan VAN RAEMDONCK avec Marie DETAILLE et la collaboration de Lionel MEINERTZHAGEN, *Le Sens grammatical. Référentiel à l'usage des enseignants*, Université libre de Bruxelles - Service de linguistique française, 2010, 461 p.

méthode, les énoncés jugés incorrects au plan syntaxique sont admis selon que leurs auteurs, dans leurs emplois, donnent à ces énoncés une légitimité syntaxique. En termes plus clairs, ces énoncés, bien qu'écrits, relèvent du discours oral. Ils sont ainsi pourvus de sens. Cette démarche nous permet de fonder notre réflexion sur la dimension syntaxique de l'analyse du texte. La grammaire descriptive s'attache à analyser, à déchiffrer, donc à décrire les mécanismes de sélection, de fabrication et d'assemblage des mots pour construire des phrases conformes aux normes de la grammaire française, mais avec une coloration orale.

### 3.3. L'analyse stylistique<sup>55</sup>

L'analyse stylistique, quant à elle, prend en compte les faits d'expression du langage organisé d'un point de vue affectif. Elle s'intéresse à la langue d'écriture d'un texte, à sa structure, et aux éléments qui l'animent.

La naissance de la stylistique est due à l'évolution de la linguistique structurale de Ferdinand de Saussure. C'est dans ces conditions que Charles Bally<sup>56</sup> fonde une nouvelle stylistique qui se veut scientifique, et descriptive et non plus normative. L'objectif de ses recherches, c'est d'étudier la manière dont une langue- et non une parole- exprime l'affectivité. Le théoricien, cité par Claire Stolz dans *Initiation à la stylistique*<sup>57</sup>, précise que

*« la stylistique étudie les moyens d'expression dont dispose une langue, les procédés généraux employés par elle pour rendre par la parole les phénomènes du monde extérieur aussi bien que les idées, les sentiments et en général tous les mouvements de notre vie intérieure ».*<sup>58</sup>

---

<sup>55</sup> CHABI, Angeline, *Nouvelle poétique du discours romanesque négro-africain francophone chez Patrice Nganang, Ken Bugul et Daté Atavito Barnabé-Akayi*, mémoire de DEA, sous la direction du Pr Pierre MEDEHOUEGNON et du Prof. Raphaël YEBOU, UAC, 2016-2017, 45 p. Nous partageons cette méthode avec l'auteur du mémoire de DEA et nous nous sommes inspiré de cette partie de son mémoire, ajouté à nos recherches documentaires pour écrire cette rubrique de notre mémoire.

<sup>56</sup> Charles BALLY, *Précis de stylistique française, esquisse d'une méthode fondée sur l'étude du français moderne*, Genève, Eggimann et Cie., 1905, 183 p.

<sup>57</sup> Claire STOLZ, *Initiation à la stylistique*, Paris, Editions Ellipses, 2006, 220 p.

<sup>58</sup> *Ibidem*, p.8.

En un mot, la stylistique s'intéresse à l'analyse du texte littéraire (du point de vue grammatical) et au commentaire général de toutes ses caractéristiques formelles. Il affirme, par ailleurs, que

*« la stylistique est une linguistique de la parole (...) Elle s'intéresse aux particularités lexicales et sémantiques. Elle étudie aussi la syntaxe, les modes d'écriture, la ponctuation et les figures de rhétorique ».*<sup>59</sup>

L'œuvre de Charles Bally est fondatrice, mais l'opposition radicale qu'il opère entre stylistique et style littéraire est rapidement mise en cause par ses successeurs Jules Marouzeau<sup>60</sup> et Marcel Cressot.<sup>61</sup> Ils réintègrent la littérature dans le champ de la stylistique et s'en expliquent ainsi :

*« Pour nous l'œuvre littéraire n'est pas autre chose qu'une communication, et toute l'esthétique qu'y fait rentrer l'écrivain n'est en définitive qu'un moyen de gagner plus sûrement l'adhésion du lecteur (...) Nous dirons même que l'œuvre littéraire est par excellence le domaine de la stylistique précisément parce que le choix y est plus volontaire et plus conscient ».*<sup>62</sup>

Chez ces auteurs, la technique d'investigation et le corpus ont changé, mais ils sont restés fidèles aux buts fixés par Charles Bally qui sont, entre autres, de « déterminer les lois générales qui régissent le choix de l'expression ».<sup>63</sup>

Pour Roland Barthes, dans *Le degré zéro de l'écriture*, il s'agit de « la mise à jour de la spécificité d'un texte par rapport au langage virtuel de la langue normale ».

Michaël Riffaterre, en ce qui le concerne, pense que la stylistique étudie les messages comme portant l'empreinte de la personne du locuteur, rejoignant ainsi Vincent Jouve qui affirme, parlant du fonctionnement du discours romanesque, que « l'acte d'énonciation laisse toujours des traces repérables dans l'énoncé ».<sup>64</sup>

Pour Catherine Fromilhague et Anne Sancier-Château, encore plus récentes, l'analyse stylistique consiste à montrer comment les écrivains ont adapté la forme de

---

<sup>59</sup> Gilles SIOUFFI. Dan. VAN RAEMDONCK, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal, 2009, p. 71.

<sup>60</sup> Jules MAROUZEAU, *Précis de stylistique française*, Paris, Editions Masson, 1941, 192 p.

<sup>61</sup> Marcel CRESSOT, *Le style et ses techniques*, Paris PUF, 1991, 323 p.

<sup>62</sup> *Ibidem*, p 17.

<sup>63</sup> *Ibidem*, p 18.

<sup>64</sup> Vincent JOUVE, *Poétique du roman*, Paris, Armand Colin, 2012, p.101.

leurs œuvres à leurs projets particuliers. Elles mettent l'accent sur la jonction remarquable qui existe entre la forme et la signification, principe premier à toute étude stylistique.<sup>65</sup>

Selon Georges Molinié, très lié à Philippe Hamon dans sa théorie,  
*« décrire une structure langagière, c'est démonter les éléments qui la composent, mais auxquels elle ne se réduit pas (...) La pratique de la stylistique ne peut donc être que structurale ».*<sup>66</sup>

En somme, les deux premières méthodes : l'analyse linguistique et la grammaire descriptive nous ont permis de faire une analyse descriptive et syntaxique des textes du corpus comme objet d'étude en prenant pour unité la phrase. Grâce à l'analyse stylistique, troisième méthode, nous observons et relevons les « écarts » dans l'écriture d'Alain Mabanckou, puis établissons le rapport entre ces écarts et la norme. Car le style, expression de la singularité d'un auteur, rend compte du caractère d'œuvre d'art du texte. C'est le processus qui permet à la langue de devenir littéraire.

---

<sup>65</sup> Catherine FROMILHAGUE et Anne SANCIER-CHATEAU, *Analyses stylistiques : formes et genres*, Paris, Dunod, 2000, 234 p.

<sup>66</sup> Georges MOLINIE, *Eléments de stylistique*, Paris, PUF, 1991, p. 12.

## CHAPITRE IV

Plan détaillé et commenté de la thèse

Dans ce chapitre quatre, nous exposons le plan suivant lequel notre travail de recherche en thèse est mené. Nous le subdivisons en trois parties de deux chapitres chacune.

#### **4.1. Plan provisoire détaillé de la thèse**

La première partie intitulée « Cadres théorique et méthodologique » présente dans le premier chapitre le cadre théorique et dans le deuxième la méthodologie. Dans la deuxième partie « Evolution et état des lieux de la littérature négro-africaine francophone », le chapitre trois fait un état des lieux de la littérature négro-africaine francophone de la quatrième génération et le quatrième porte sur Alain Mabanckou. Dans la troisième partie « Généralités sur la phrase », les chapitres cinq et six respectivement, expose les généralités sur la phrase écrite et la phrase orale puis étudie la phrase orale dans les romans du corpus. Dans les chapitres sept et huit de la quatrième partie « Valeurs stylistiques du roman d'Alain Mabanckou », nous abordons les valeurs stylistiques à travers l'analyse des techniques d'écriture des œuvres du corpus et le rapport de l'écrivain à la ponctuation et à la phrase.

Les grandes lignes de ce plan se présentent comme suit :

## INTRODUCTION

### **1<sup>ère</sup> partie : Etat des lieux du roman négro-africain francophone**

Chapitre I : Evolution du roman négro-africain d'écriture française

Chapitre II : Présentation des romans du corpus

### **2<sup>ème</sup> partie : Poétique de l'oralité dans le roman négro-africain d'écriture française**

Chapitre III : Quelques considérations sur les notions de « poétique » et d' « oralité »

Chapitre IV : Le fonctionnement de l'oralité dans le roman négro-africain d'écriture française

### **3<sup>ème</sup> partie : La phrase dans le roman d'Alain Mabanckou**

Chapitre V : Syntaxe de la phrase orale dans le roman d'Alain Mabanckou

Chapitre VI : Valeurs stylistiques de la phrase chez Alain Mabanckou

## CONCLUSION

## BIBLIOGRAPHIE

## 4.2. Plan expliqué et commenté

Le travail est divisé en trois parties. Chaque partie est subdivisée en deux chapitres.

La première partie intitulée « Etat des lieux du roman négro-africain francophone » présente dans le premier chapitre l'évolution du roman négro-africain d'écriture française et dans le deuxième, les romans du corpus. Dans le premier chapitre, nous exposons les périodes qui caractérisent l'évolution du roman négro-africain jusqu'à nos jours, avec les diverses formes d'écriture observées. Nous mettons un accent sur les écrivains qui se sont démarqués par leur écriture, depuis Ahmadou Kourouma jusqu'à Jérôme Nouhouaï en passant par Jérôme Carlos, Alain Mabanckou, florent Couao-Zotti, Achilles Ngoye<sup>67</sup>, etc. Le but est de montrer les particularités et les innovations scripturales dans la pratique du roman chez la nouvelle génération d'écrivains. Ensuite, le deuxième chapitre met un accent sur les romans du corpus, leur contexte de parution, leurs contenus et leur auteur.

Dans la deuxième partie « Poétique de l'oralité dans le roman négro-africain d'écriture française », le chapitre trois expose quelques considérations sur les notions de poétique et d'oralité. Puis le quatrième montre le fonctionnement de l'oralité dans le roman négro-africain d'écriture française. En effet, le chapitre trois fait une clarification des concepts de poétique, d'oralité voire de phrase. Sur cette base, nous montrons au chapitre quatre comment l'oralité fonctionne dans le roman négro-africain d'écriture française, notamment dans le roman d'Alain Mabanckou.

Dans la troisième partie « La phrase dans le roman d'Alain Mabanckou », les chapitres cinq et six respectivement étudie la syntaxe de la phrase orale dans le roman d'Alain Mabanckou puis présente leur valeur sur le plan stylistique. Dans le chapitre cinq, nous analysons d'une part la phrase dans presque toutes ses constructions, son mode d'élaboration. Chez Alain Mabanckou, nous relevons d'autre part les caractéristiques de la phrase orale telle que construite chez cet auteur. Au chapitre six, nous analysons les écarts observés dans l'écriture des romans en étude pour ressortir les valeurs stylistiques que recèle la phrase d'Alain Mabanckou.

---

<sup>67</sup> Les écrivains de la quatrième génération.

Dans la troisième partie de notre travail de recherche, nous tentons de classer les romans en deux catégories : les romans à ponctuation traditionnelle et les romans à ponctuation particulière. Ainsi, nous accentuons nos analyses sur les techniques d'écriture chez Alain Mabanckou à partir de cette clarification. Cela permet d'étudier les personnages à travers leur style parlé, le ou les niveau(x) de langue utilisé(s), la pratique de la ponctuation et la construction de phrase orale.

## CONCLUSION

Les tendances et les innovations qui habitent la plume des écrivains négro-africains, depuis la rupture annoncée par Kourouma et les autres, se conçoivent, à l'inverse des œuvres de la première génération, dans une exigence singulière de la forme et du langage. L'acte d'écriture apparaît chez ces nouveaux romanciers comme un positionnement dans le champ littéraire (négro-africain francophone), vu qu'ils ont recours à un style d'écriture innovant. La particularité avec Alain Mabanckou se trouve dans la dimension orale de ses romans : il use de techniques d'écriture à cet effet qui impriment aux phrases, aux textes cette dimension orale. Sa ponctuation en est une preuve. Car les personnages qu'il crée conditionnent ses choix en matière de ponctuation si bien qu'il finit par construire des phrases à l'écrit qui ne sont en rien différentes de phrases obtenues à l'oral.

Le choix de notre sujet nous permettra, d'une part, d'interroger les différentes tendances et innovations qui s'observent dans le roman négro-africain francophone. Il portera d'autre part un regard analytique sur la forme et la langue des romans d'Alain Mabanckou, les rapports que ceux-ci entretiennent avec l'oralité. Par ailleurs, ce travail tentera une explication à cette pratique d'Alain Mabanckou afin d'identifier les valeurs liées à son écriture puisque le roman négro-africain francophone contemporain est très dynamique.

Ce travail de recherche que nous avons entamé se fonde sur trois grandes méthodes littéraires : l'analyse linguistique, la grammaire descriptive et l'analyse stylistique. L'analyse linguistique et la grammaire descriptive nous permettront de faire une analyse descriptive et syntaxique des textes du corpus comme objet d'étude en prenant pour unité la phrase. L'analyse stylistique, quant à elle, nous permettra d'observer et de relever les « écarts » dans l'écriture d'Alain Mabanckou, puis d'établir le rapport entre ces écarts et la norme.

Le présent mémoire est réparti en quatre chapitres. Le premier nous a permis de circonscrire le sujet en élaborant la problématique, les objectifs, les hypothèses de l'étude et en clarifiant les notions de phrase et d'oral. Dans le deuxième, nous avons fait le point de la recherche sur le sujet. Après l'élaboration du cadre théorique dans les deux premiers chapitres, le troisième chapitre présente la démarche méthodologique à adopter pour réussir le travail et le quatrième, quant à lui, donne les principaux titres

du plan détaillé de la thèse. Cette présente étude est, nous en sommes convaincu, une contribution à la littérature et surtout à la grammaire et à la stylistique françaises.

## BIBLIOGRAPHIE

## I- Œuvres du corpus :

- MABANCKOU Alain, *Bleu-Blanc-Rouge*, Paris, Présence Africaine, 1998, 224 p.
- MABANCKOU Alain, - *Verre Cassé*, Paris, Seuil, 2005, 255 p.
- MABANCKOU Alain, - *Mémoires de porc-épic*, Paris, Seuil, 2006, 228 p.
- MABANCKOU Alain, - *Black Bazar*, Paris, Seuil, 2010, 264p.

## II- Autres œuvres de l'auteur

### ✓ Romans

- MABANCKOU Alain, *Bleu-Blanc-Rouge*, Paris, Présence Africaine, 1998, 224 p.
- MABANCKOU Alain, *Et Dieu seul sait comment je dors*, Paris, Présence Africaine, 2001, 246p.
- MABANCKOU Alain, *Les Petits-fils nègres de Vercingétorix*, Paris, Le Serpent à Plumes, 2002, 248 p.
- MABANCKOU Alain, *African Psycho*, Paris, Le Serpent à Plumes, 2003, 219 p.
- MABANCKOU Alain, *Verre Cassé*, Paris, Seuil, 2005, 255 p.
- MABANCKOU Alain, *Mémoires de porc-épic*, Paris, Seuil, 2006, 228 p.
- MABANCKOU Alain, *Black Bazar*, Paris, Seuil, 2009, 264p.
- MABANCKOU Alain, *Demain j'aurai vingt ans*, Paris, Gallimard, 2010, 416 p.
- MABANCKOU Alain, *Tais-toi et meurs*, Paris, La Branche, 2012, 212 p.
- MABANCKOU Alain, *Lumières de Pointe-Noire*, Paris, Seuil, 2013, 304 p.
- MABANCKOU Alain, *Petit piment*, Paris, Seuil, 2015, 288 p.
- MABANCKOU Alain, *Les cigognes sont immortelles*, Paris, Seuil, 2018, 304 p.

### ✓ Recueils de Poésies

- MABANCKOU Alain, *Au jour le jour*, Maison rhodanienne de poésie, 1993,
- MABANCKOU Alain, *La Légende de l'errance*, Paris, L'Harmattan, 1995, 94 p.
- MABANCKOU Alain, *L'Usure des lendemains*, Paris, Nouvelles du Sud, 1995, 79 p.

- MABANCKOU Alain, *Les Arbres aussi versent les larmes*, L'Harmattan, 1997, 142 p.
- MABANCKOU Alain, *Quand le coq annoncera l'aube d'un autre jour*, L'Harmattan, 1999, 85 p.
- MABANCKOU Alain, *Tant que les arbres s'enracineront dans la terre*, Seuil, 2007, 315 p.
- MABANCKOU Alain, *Congo*, Montréal, Mémoire d'encrier, 2016, 86 p.

#### ✓ **Essais**

- MABANCKOU Alain, *Lettre à Jimmy*, Paris, Fayard, 2007, 183 p.
- MABANCKOU Alain, *L'Europe depuis l'Afrique*, Éditions Naïve 2009, 44 p.
- MABANCKOU Alain, *Écrivain et oiseau migrateur*, Bruxelles, André Versailles éditeur, 2011, 190 p.
- MABANCKOU Alain, *Le Sanglot de l'homme noir*, Paris, Points-Seuil, 2013, 184 p.
- MABANCKOU Alain, *Lettres noires : des ténèbres à la lumière*, Paris, Collège de France, 2016, 80 p.
- MABANCKOU Alain, *Le Monde est mon langage*, Paris, Grasset, 2016, 318 p.
- MABANCKOU Alain, *Penser et écrire l'Afrique aujourd'hui*, Paris, Seuil, 2017, 224 p.

#### ✓ **Anthologies**

- MABANCKOU Alain, *Six poètes d'Afrique francophone (Senghor, Birago Diop, MABANCKOU Alain, Dadié, Loutard, U Tam'si et Rabemananjara)*, Paris, "Points-Seuil", février, 2010, 142 p.
- MABANCKOU Alain, *L'Afrique qui vient*, Paris, Hoëbeke, 2013, 256 p.

#### ✓ **Livres pour la jeunesse**

- MABANCKOU Alain, *L'Enterrement de ma mère*, Paris, Kaléidoscope, 2000, 84 p.
- MABANCKOU Alain, *Ma Sœur Étoile*, Paris, Seuil-Jeunesse, février 2010, 32 p.

### III- Mémoires, thèses et articles sur Alain Mabanckou

- AVOUGNLANKOU, Cécile, *Images et destinées de la femme dans Cendres et braises de Ken Bugul et Verre Cassé d'Alain Mabanckou*, Mémoire de Maîtrise de Lettres Modernes (sous la direction du Pr Adrien Huannou), Université d'Abomey-Calavi, 2008-2009, 109 p.
- KOUVOUAMA, A., « Verre Cassé ou les figures de la transgression : de l'inspiration musicale à la production littéraire », *Etudes de Lettres* n° 279, 2008, pp. 119-132.
- MANIRAMBONA, Fulgence, « Esthétique interlinguistique dans l'écriture romanesque d'Alain Mabanckou » in *Synergies Afrique des Grands Lacs* n°4 p. 77-87, Ecole Normale Supérieure Burundi, 2015, 11 p.
- OTODJI, Osée, *Valeurs de la ponctuation dans Verre cassé et Mémoires de porc-épic d'Alain Mabanckou*, sous la direction de Raphaël YEBOU, UAC 2014, 71 p.
- UKIZE, Servilien, *De la pratique intertextuelle dans l'œuvre romanesque d'Alain Mabanckou* (Thèse), the University of Western Ontario, 2013, 240 p.

### IV- Mémoires, articles, ouvrages et thèses sur la littérature négro-africaine francophone

- Collectif, « Biennale des littératures africaines francophones édition 2010 », source : *Bibliothèque nationale de France, direction des collections département littérature et art*, [www.oulibo.wordpress.com](http://www.oulibo.wordpress.com) le 19 septembre 2012.
- BILOA, Edmond, « Appropriation, déconstruction du français et insécurité linguistique dans la littérature africaine d'expression française. » In *Synergies Afrique Centrale et de l'Ouest* n°2 – 2007, pp. 109-126.
- CHABI, Angeline, *Nouvelle poétique du discours romanesque négro-africain francophone chez Patrice Nganang, Ken Bugul et Daté Atavito Barnabé-Akayi*, mémoire de DEA, sous la direction du Pr Pierre MEDEHOUEGNON et du Prof. Raphaël YEBOU, UAC, 2016-2017, 45 p.

- CHITOUR, Marie-Françoise, « Politique et création littéraire dans les romans africains d'expression française post-indépendance » in *Ethiopiennes, revue socialiste de culture négro-africaine nouvelle série*, numéro 34 et 35, 3ème et 4ème trimestre 1983, volume I n°3 et 4.
- DABLA, Sèwanou Jean-Jacques. *Les nouvelles écritures africaines : romanciers de la seconde génération*. Paris, L'Harmattan, 1986, 256 p.
- Département Littérature et art, *La littérature africaine en français cinquante ans après les indépendances*, Bibliographie sélective, Bibliothèque nationale de France direction des collections, juillet 2010, 13 p.
- GANDONOU, Albert, *Le Roman ouest africain de langue française : étude de langue et de style*, Paris, Karthala, 2002, 357 p.
- GBANOU, Selom Komlan, «La traversée des signes : roman africain et renouvellement du discours » in *Traversées de l'écriture dans le roman francophone*, Volume 37, numéro 1, 2006, pp. 39-66.
- GENETTE, Gérard, *Palimpsestes*, Paris, Seuil, 1982.
- HUANNOU, Adrien, « La langue de Paul Hazoumé dans *Doguiçimi* » in MANE, Robert et HUANNOU, Adrien, *Doguiçimi de Paul Hazoumé*. Paris, L'Harmattan, 1987, pp. 135-145.
- ILUNGA, Ntumba, *L'usage du français en RDC : problématique et état des lieux*, Université de Kinshasa
- KESTELOOT, Lyliane, « Observations sur la nouvelle génération d'écrivains africains. Littérature et art au miroir du tout- monde/Philosophie, éthique et politique » in *Ethiopiennes* n° 78, 1er semestre 2007.
- KOUROUMA, Ahmadou. *Les Soleils des indépendances*. Paris, Seuil, 1970, 216 p.
- NDUMBI wa KALOMBO, Donatien, « Le métissage linguistique dans le roman congolais d'expression française », *Revue électronique internationale de sciences du langage Sudlangues*, n° 16 R Décembre 2011, pp. 25-43.
- SOW, Gaël Ndombi, « Stratégies d'écriture et émergence d'un écrivain africain dans le système littéraire francophone. Le cas d'Alain Mabanckou » in *Loxias*, Loxias 26, mis en ligne le 12 octobre 2009 (article inspiré de sa thèse sous la direction de Pierre Halen : « L'entrée des écrivains africains et caribéens dans

le système littéraire francophone : les œuvres d'Alain Mabanckou et de Dany Laferrière dans les champs français et québécois », Université de Lorraine, novembre 2012, 339 p.).

## **V- Articles, ouvrages et thèses sur la grammaire, la linguistique et la stylistique**

- BOLTZ, Déborah et PELLEGRINI, Florence, « Ponctuation et mise en page. Oralité et ordonnancement du discours chez Flaubert », *Flaubert, Revue critique et génétique*, Dossier n° 8, juin 2012
- CRESSOT, Marcel, *Le style et ses techniques. Précis d'analyse stylistique*, Paris, PUF, 1947, 317 p.
- GARDES-TAMINE, Joëlle, *La Stylistique*, Paris, Armand Colin, 2014, 207 p.
- GREVISSE, Maurice et GOOSSE, André, *Nouvelle grammaire française*, Paris-Gembloux, 1980, 351 p.
- GUILLAUME, Gustave, *Symétrie et dissymétrie dans le système grammatical du français - 1941-1942*, Paris, Rue de l'Université, 2011, 365 p.
- idem, *Le Français moderne*, Paris, PUF, 1991.
- idem, *Théorie des parties du discours - 1939-1940*, Paris, Rue de l'Université, 2011, 290 p.
- JAKOBSON, Roman, *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, 1963 (vol1), 260 p.
- LE GOFFIC, Pierre, « La phrase revisitée » in *Revue Le Français aujourd'hui* n° 148, Paris, Armand Colin, 2005, pp. 55-64.
- MAINGUENEAU, Dominique, *Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*. Paris, Armand Colin, 2004.
- MOLINIE, Georges, *La Stylistique*, Paris, PUF, 1989, 224 p.
- RIEGEL, Martin et alii, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994, 1108 p.
- SERÇA, Isabelle, *Esthétique de la ponctuation*, Paris : Gallimard, 2012, 307p, <http://www.fabula.org/revue/document7727.php>, page

- SIOUFFI, Gilles, VAN RAEMDONCK, Dan, *100 fiches pour comprendre les notions de grammaire*, Bréal, 2007, 220 p.
- TANGUY, Noalig, *Les segments averbaux, unités syntaxiques de l'oral*, Thèse de doctorat en Sciences du langage, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, 2009, 332 p.
- TESNIERE, Lucien, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1988, 670 p.
- TOMASSONE, Roberte, *Pour enseigner la grammaire*, Paris, Delagrave, 2002, 318 p.
- VAN RAEMDONCK, Dan, DETAILLE, M., et la collaboration de Lionel MEINERTZHAGEN, *Le Sens grammatical. Référentiel à l'usage des enseignants*, Université libre de Bruxelles - Service de linguistique française, 2010, 461 p.
- WILMET, Marc, *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 2003, 758 p.
- YEBOU, Raphaël, « Constructions syntaxiques et représentations langagières chez Paul Hazoumé » in *Repères pour comprendre la littérature béninoise*, textes réunis et présentés par Adrien Huannou, Cotonou, CAAREC Editions, Collection Etudes, 2008, pp. 113-136.
- YEBOU, Raphaël, « Introduction à une lecture stylistique des poètes béninois de la jeune génération » in *Voix et voies nouvelles de la littérature béninoise*, textes réunis et présentés par Mahougnon KAKPO, Cotonou, Les Editions des DIASPO RAS, 2011, pp. 129-153.

## **VI- Articles, ouvrages et thèses sur l'oralité**

- COSNIER, Frédéric, *Autour de la notion de l'oralité*, Laffage, 2015.
- FRAISSE Paul, BREYTON Madeleine « Comparaisons entre les langages oral et écrit. » in *L'année psychologique*, 1959, vol. 59, n°1. pp. 61-71, 12 p.
- LATIN, Danièle, « Oralités africaines et Modernité : stratégies pour la conquête d'un champ symbolique africain de la diversité linguistique dans l'espace littéraire francophone », *Revue électronique internationale de sciences du langage Sudlangues*, n° 1 R Décembre 2002, Bureau Afrique de l'Agence

Universitaire de la Francophonie, Dakar, 10 p.

- TANGUY, Noalig, *Les segments averbaux, unités syntaxiques de l'oral*, Thèse de doctorat en Sciences du langage, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, 2009, 332 p.

## **VII- Ouvrages d'études générales**

- BOKO, Gabriel, *Le Candidat face au jury. Rituel de la soutenance d'un travail scientifique devant un jury*, Abomey-Calavi, UAC, 2011, 14p.
- BOKO, Gabriel, *Methodologie de la recherche en science humaines. Brève initiation aux principes opératoires*, Abomey-Calavi, UAC, 2013, 31p.
- *Communication 8, L'Analyse structurale du récit*, Paris, Seuil, 1981, 180p.
- JOUVE, Vincent, *Poétique du roman*, Paris, Armand Colin, 2010, 223p

## **VIII- Dictionnaire**

*Le dictionnaire universel* 4<sup>e</sup> édition, Paris, Edicef, 2002, 1508 p.

## **IX- Sites consultés**

(Dernier trimestre 2017 – Premier trimestre 2018)

- [www.erudit.org](http://www.erudit.org)
- [www.persee.fr](http://www.persee.fr)
- <http://hal.archives-ouvertes.fr>
- [www.google.fr/books](http://www.google.fr/books)
- [www.alainmabanckou.net/bibliographie.html](http://www.alainmabanckou.net/bibliographie.html)
- <http://trajectoires.revues.org/589>
- <http://www.cce.umontreal.ca/modules/syntaxepunctuation.htm>
- <http://www.congopage.com/Rentree-litteraire-de-janvier-2007>
- <http://www.la-ponctuation.com/point.htm>
- <http://www.lecerclepoints.com>
- <http://www.la-ponctuation-com/histoire-ponctuation.html>,
- [www.diffusiontheses.com](http://www.diffusiontheses.com)
- <http://www.etudes-litteraires.com/figures-de-style/niveaux-de-langage.php>

# TABLE DES MATIÈRES

Dédicace.....	iii
Remerciements.....	iv
Sommaire.....	v
Résumé / Abstract.....	vi
Introduction.....	1
Chapitre I : Problématique du sujet et objectifs de la recherche.....	6
1.1. Problématique.....	7
1.2. Raisons du choix de l’auteur et du corpus.....	9
1.3. Objectifs et hypothèses.....	10
1.3.1. Objectifs.....	11
1.3.2. Hypothèses.....	11
Chapitre II : Point de la recherche sur le problème posé.....	12
2.1. Clarification conceptuelle.....	13
2.1.1. Autour de la notion de phrase.....	13
2.1.2. Autour de la notion d’oral.....	15
2.2. Le point de connaissance.....	16
2.2.1. L’ouvrage consulté.....	16
2.2.2. La thèse consultée.....	16
2.2.3. Les articles consultés.....	17
Chapitre III : La méthodologie.....	22
3.1. L’analyse linguistique.....	23
3.2. La grammaire descriptive.....	23
3.3. L’analyse stylistique.....	24
Chapitre IV : Plan détaillé et commenté de la thèse.....	27
4.1. Plan provisoire détaillé de la thèse.....	28
4.2. Plan expliqué et commenté.....	30
Conclusion.....	32
Bibliographie.....	35
Table des matières.....	44